

FICHE 018.2	ARTISTE DANIEL GALLEY	BÂTIMENT Bâtiment administratif de la Pontaise (BAP)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY PRÉSIDENT DU JURY Jean-Baptiste Ferrari architecte mandataire DÉLÉGUÉ CCAC Bernard Quartenoud MEMBRES DU JURY Gaspard Delachaux artiste sculpteur Jean Kyburz architecte Jean Scheurer artiste peintre sculpteur Roland Willomet architecte, Service des bâtiments MEMBRE SUPPLÉANT François Jeanprêtre secrétaire général DPSA
	TITRE DE L'ŒUVRE MATIÈRES ET TRANSPARENCE panneaux	LIEU avenue des Casernes 2 1018 Lausanne		
	RÉALISATION 1986	N° BÂTIMENT 132.3684		
		REMARQUES cf. fiche 018.1 pour complément cf. fiche 018.3 pour complément cf. plaquette architecture #18		



Les pales camarades qui venaient pour parler de rien ou d'amitié... C'est ça, oui, un vieux disque de Léo Ferré : Les gens, il ne conviendrait de ne les connaître que disponibles à certaines heures pâles de la nuit près d'une machine à sous avec des problèmes d'homme, simplement, des problèmes de mélancolie. Est-ce d'instinct, que tu confrontes des droites à des courbes, ce qui interloque les uns et suscite un rire complice chez, les autres ? Tes formes s'affrontent sans se fondre, ton éclectisme est multidirectionnel et tu es, sans forfanterie aucune, content d'un certain nombre de tes pièces. Ta fusée-phallus-obus, tu la veux humoristique, rigoureusement humoristique et humoristiquement rigoureuse. Il est impossible au vu de la tenue plastique de tes œuvres et de la vigilance de ton ironie de rire contre toi, de toi, on ne peut rire qu'avec toi et de nous...

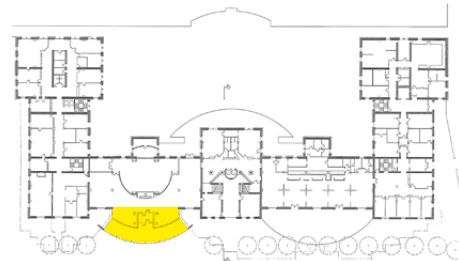
Ton énergie que tu qualifies de pulsionnelle te pousse un pas en avant, te ramène deux pas en arrière, te propulse un pas... et pourtant, tu avances. Chez toi, il n'y a ni doxa ni idéologie mais situations plastiques assorties de diverses cabrioles. Tu débordes d'anecdotes et moi les anecdotes, ça me botte. Tu veux parasiter les règnes et les styles, ne pas te laisser enfermer, pervertir les genres, n'être sérieux que sur la facture. Tu ne veux pas nuire, faire une critique ad hominem, lancer des traits mais bien ouvrir, défricher, semer. A la forge des neurones, tu te dopes aux fortifiants ferrugineux. Dans ta logique illogique et conséquente, la discursivité ne peut naître que de l'expérience matérialisée en paysage afghan ou en spécial démission.

Tout comme le vieil Hugo, tu sais qu'on ne fait pas plus de pensée avec la logique qu'on ne fait un paysage avec de la géométrie. Jongleur miné d'anxiété, de digression en digression, de mécanique générale en études littéraires, d'une curiosité en éveil constant à la netteté d'un atelier sur mesures, d'espérances inabouties en échecs magnifiques, tu accumules tes opus déraisonnables mais entre tous reconnaissables.

Qu'ajouter si ce n'est : Monsieur William, encore un petit ! Pour la route.

*Texte d'Yves Tenret
paru dans «Bex & Art», 1990.*





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Dans le cadre des travaux de transformation des anciennes casernes de la Pontaise en bâtiment administratif, le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud organise un concours de projets sur invitation pour ce site.

Il s'agit de susciter une proposition pour l'animation artistique du restaurant-caféteria, plus précisément pour des parois destinées à séparer les différents secteurs sans les isoler.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Yves Dana LAUSANNE
Daniel Galley DOMMARTIN
Jean-Claude Hesselbarth LAUSANNE
Yves Kropf LAUSANNE
Mario Masini RENENS
Jean-Claude Schauenberg LAUSANNE

EXAMEN DES PROJETS

Le jury a siégé les 21 et 28 octobre 1986 dans les locaux du Bâtiment administratif de La Pontaise, où sont exposés les projets.

Le jury décide de développer les critères de jugement suivants :

- rapport avec le projet architectural ;
- apport à l'ambiance générale ;
- permanence de l'œuvre ;
- économie des moyens.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de : CHF 65 000.- TTC.

Ce montant regroupe le budget des œuvres des fiches 018.2 et 018.3.

CHOIX DE L'ŒUVRE

Ayant choisi Jean-Claude Schauenberg pour réaliser son projet destiné à la caféteria, le jury, sensible à la valeur expressive du projet de Daniel Galley, propose au Conseil d'Etat d'attribuer une commande de CHF 12 000.- destinée à l'achat de deux panneaux exécutés par cet artiste. Ceux-ci seront localisés dans les zones de circulation publique du rez-de-chaussée.

CRITIQUE DU PROJET RETENU

Chaque panneau fonctionne comme une œuvre en soi et le thème de la « brisure » est en rapport avec l'architecture et son parti pris.

Projet de grande portée expressive, riche et d'une pérennité certaine.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Ferrari architectes LAUSANNE